

Votre assurance hypothécaire travaille-t-elle pour vous ou votre banque?

Choisissez une assurance hypothécaire personnelle et...

Devenez propriétaire de votre assurance hypothécaire.

Assurance personnelle : Vous êtes le propriétaire. Assurance-crédit* : La banque est la propriétaire.

Choisissez votre bénéficiaire.

Assurance personnelle: Vous choisissez votre bénéficiaire.

Assurance-crédit*: La banque est automatiquement le bénéficiaire.

Magasinez.

Assurance personnelle: Magasinez pour de meilleurs taux d'intérêt et transférez votre hypothèque à un autre prêteur tout en gardant la même couverture.

Assurance-crédit*: Si vous transférez votre hypothèque à un autre prêteur, l'assurance prend fin et vous devez soumettre une demande pour une nouvelle couverture.

*assurance hypothécaire offerte par une banque.





Plus de renseignements sur nos produits d'assurance hypothécaire personnelle:

- Conçus pour les gens âgés de 18 à 75 ans.
 - Sans examen médical pour couverture allant jusqu'à 499 999 \$*.
 - Primes qui ne changeront pas pour la durée de la police.
 - Assurance nivelée ou décroissante.
 - Couvertures flexibles de 10, 15, 20, 25, 30 et 35 ans.
 - Option d'assurance invalidité basée sur le remboursement d'un prêt ou le remplacement d'un revenu.
- Couverture maladies graves allant jusqu'à 25 000\$.

*Des restrictions s'appliquent.